

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE GREZ-DOICEAU

Compte-rendu du groupe de travail « Convivialité et solidarité » - Mercredi 29 avril 2015

Administration communale :

Luc Coisman – Echevin

Sarah van Zeebroeck – Présidente du CPAS

Caroline Theys – Coordinatrice PCDR

CLDR :

4 personnes présentes – 4 excusés

Invitées présentes:

- Myriam Lamberty et Aurore Maricq : Co-accueillantes autonomes situées chaussée de Wavre 263 à Grez-Doiceau
- Marie-Dominique Lepoutre – Responsable des structures d'accueil 0-3 ans communales à Grez-Doiceau
- Julie Houart – Directrice de la Maison d'enfants « Les chérubins » à Grez-Doiceau
- Aurélie Gaziaux – Chef du Département 0-3 ans à l'ISBW
- Marie Capelle – Chef de service SAEC à l'ISBW
- Nadine Destrée – Responsable ONE à Grez-Doiceau

Invitée excusée:

- Anne Magos : accueillante autonome située rue du Beau Site 56 à Biez

Ordre du jour :

Fiche-projet du PCDR : Répondre au besoin en termes d'accueil de la Petite enfance

Présentation de chaque membre présent

cfr liste ci-dessus

Présentation du Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Le Programme communal de développement rural (PCDR) a été élaboré par une commission (CLDR) constituée d'habitants et d'élus représentant la population. Il est constitué de 44 projets rêvés par les citoyens et réfléchi par la CLDR. Celui-ci a été approuvé en 2012 par la Région wallonne pour une durée de 10 ans. Cette approbation permet d'obtenir des subsides pour les projets inscrits dans ce programme. Un des projets cité est : « Répondre au besoin en termes d'accueil de la petite enfance ». Pour travailler sur ce projet, il a été demandé de réunir les différents acteurs professionnels afin de pouvoir y réfléchir ensemble et ainsi proposer des actions concrètes.

Pour obtenir plus d'informations sur le PCDR, n'hésitez pas à vous rendre sur le site :

www.pcdr.grez-doiceau.be

Réflexion sur la fiche-projet

Difficultés rencontrées par les accueillantes autonomes

La première demi-heure est consacrée à un échange d'informations entre les intervenants : les difficultés rencontrées par les accueillantes et les parents, les subsides existants de la Province, l'isolement des accueillantes...

Cela a démontré la difficulté d'avoir des informations actualisées aussi bien pour les parents que pour les acteurs professionnels. Afin de répondre à cette première problématique, il a été proposé :

1. de réorganiser des réunions trimestrielles entre les acteurs de terrain ;
2. de former une personne centralisant toute l'information relative à la petite enfance. Une employée du CPAS remplit en partie ce rôle aujourd'hui. Du temps devrait lui être dégagé pour permettre de remplir cette fonction avec succès ;
3. de créer un mini-site internet (lié à la plate-forme communale) permettant à chaque acteur d'avoir un accès à sa page afin de tenir ses informations à jour (congés/paiement/heures d'ouverture...). Cela permettrait aux parents d'avoir un site unique reprenant toutes les informations nécessaires à la petite enfance à Grez-Doiceau mais aussi de soulager les accueillantes qui pourraient renvoyer les parents directement sur le site.

Liste unique pour l'inscription des enfants

Il a également été question de la liste unique pour l'inscription des enfants. Cette proposition avait déjà été mise sur la table mais n'avait pas abouti. Aucun acteur présent n'est fermé à cette proposition mais il faut trouver le bon fonctionnement permettant à chacun de s'y retrouver. Certaines communes proposent la liste unique. Il faudra se renseigner sur le fonctionnement de celle-ci et connaître les avantages et inconvénients avant de réorganiser une réunion. Si la réflexion aboutit favorablement, les inscriptions pourraient être gérées par la personne responsable de la petite enfance au CPAS.

Les projets en cours à Grez-Doiceau

- Il y a un projet de crèche communale dans la ZACC de Gastuche (36 places). Un subside de 466.000 € y a été alloué. On peut espérer que la crèche ouvre ses portes en 2017.
- Deux locaux pourraient également être mis à disposition d'accueillantes dans la ZACC de Gastuche (8 places) (à confirmer)

Madame Gaziaux explique les difficultés rencontrées pour engager des accueillantes conventionnées. Un combat est mené pour que leur statut soit reconnu car, en 5 ans, l'ISBW a perdu ¼ d'accueillantes.

Le projet en cours de l'ISBW

Un projet pilote est actuellement à l'étude.

L'idée est de créer des structures de petites tailles à installer dans les villages. L'ISBW engagerait des salariés avec l'aide de subventions de la Région. Cela permettrait ainsi de

contourner le problème du statut des accueillantes. Ce service serait rattaché au service d'accueillantes de l'ISBW. Cette solution permettrait un coût moindre aux communes (entre 5.000€ et 10.000€/an + coût du local).

Idées à développer pour améliorer l'accueil à Grez-Doiceau

- **Création de halte-garderie** : moins d'exigence que la crèche en tant que tel.
- **Bébé-bus** : initiative lancée dans l'ouest du Brabant wallon. C'est une halte-accueil itinérante d'1/2 jour ou 1 journée voyageant de commune en commune.
- **Crèche parentale** : un parent 1 jour/semaine fait partie du personnel. Avantage : cela permet de limiter le personnel diplômé. Inconvénient : les parents n'équivalent pas au personnel diplômé
- **Redynamiser le poste d'accueillante**

Divers

- Un membre de la CLDR se demande s'il ne faut pas **prendre en compte les déplacements des parents** pour l'éventuelle création de lieux d'accueil. il est évident que les accueillantes autonomes se posent la question lors de leur installation. Cependant, le manque de places étant tellement important, les parents n'ont pas d'autres choix que de prendre ce qui leur est proposé.
- **Les maisons de villages** ont été proposées comme lieu d'accueil pour les enfants. Ce point n'a pas été développé car il serait trop difficile d'adapter les lieux pour accueillir des enfants (normes d'hygiène très strictes, disposition des lieux à respecter, matériel à stocker...)
- Un **appel** sera lancé dans le **bulletin communal** pour trouver des personnes qui seraient prêtes à organiser des animations dans les milieux d'accueil (lecture, activités artistiques, musicales...). L'ONE propose des formations gratuites à l'éveil musicale, à la lecture et aux différences culturelles pour leur bénévole.

Concrètement...

- Caroline enverra la brochure destinée à la Petite enfance à tous les intervenants (fait le 4 mai 2015)
- Caroline réalisera un article dans le prochain bulletin communal (qui paraîtra le 19 juin) en vue de trouver des bénévoles.
- Une réunion sera organisée pour réfléchir à la structure du site internet destinée à la petite enfance.
- Une réunion sera organisée pour parler uniquement de la liste unique pour l'inscription des enfants.

Concrètement, nous n'avons pas pu clôturer le débat sur la thématique : « Répondre au besoin en termes d'accueil de la Petite enfance ». Nous proposons d'avancer d'abord sur le site internet et sur la liste avant de relancer le débat général.

Au vu de cette réunion, nous vous invitons également à réorganiser des réunions entre vous. Si vous le souhaitez, un local peut être mis à votre disposition.